

Sur les **TERRES** du **LAURAGAIS**

► Magazine
d'information
communautaire

● **GRAND ANGLE** p.10

AMÉLIORATION DE LA
SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE
DES HABITANTS



p.04
L'ACTU
La santé
environnementale



p.10
**GRAND
ANGLE**
Le Contrat
Local de Santé
(CLS)



p.16
FOCUS
Prévention et
promotion de
la santé

DÉCEMBRE 2024
No. 16

www.terres-du-lauragais.fr

Ne manquez aucune de nos actualités !
Abonnez-vous à notre newsletter en
scannant le QR Code ci-dessous.



SOMMAIRE

03 ÉDITO

Monsieur Portet, président des Terres du Lauragais

04 L'ACTU

La santé environnementale

10 GRAND ANGLE

Le Contrat Local de Santé

16 FOCUS

La prévention et promotion de la santé

20 SORTIR

Office de Tourisme : programme des
animations 2025



▶ L'ÉDITO

Sur les *Terres*
du *Lauragais*

▶ Magazine
d'information
communautaire

DÉCEMBRE 2024

No. 16

Directeur de la publication :

Christian Portet – Réalisation :

Justine Audubert ; Clémence

Séguier – Directrice de la

rédaction : Elodie Caquineau –

Comité de rédaction : Paul

Cizos-Natou ; Céline Suberville ;

Anthony Danesin ; Michel

Lubowski ; Nathalie Cramailere-

Rouchi ; Annick Baretts ; Mathieu

Girardin ; Cédric Lefèvre ;

Sandrine Baudard ; Yannick

Morisset ; Quentin Lasman ;

Efflamine Gourdon ; Mathias

Frechou ; Romain Veaute ;

Maëlle Ollivier ; Clémence

Séguier ; Justine Audubert –

Conception graphique : Venise

Abed – Photos : Freepik ; Canva ;

Clémence Séguier ; Maëlle

Ollivier ; Elodie Caquineau ;

Anthony Danesin ; Régis Bergé ;

Isabelle Aubry ; Virginie Brun ;

Lauragais Tourisme ; Bernard

Dupui ; Guillaume Bontemps ;

Ludovic Ledoux.

Impression : PrintOclock

Imprimé à 11 500 exemplaires.



CHRISTIAN PORTET, PRÉSIDENT DES TERRES DU LAURAGAIS



« C'est **une initiative ambitieuse**, qui marque notre volonté d'améliorer la santé et le bien-être de tous les habitants de notre territoire. »

Après l'élaboration de notre Projet Social de Territoire (PST), puis la mise en place de la Convention Territoriale Globale (CTG), la Communauté de communes des Terres du Lauragais a fait le choix, dans la continuité de ces premières démarches, de se lancer dans le projet du Contrat Local de Santé (CLS).

C'est une initiative ambitieuse, qui marque **notre volonté d'améliorer la santé et le bien-être de tous les habitants** de notre territoire. Soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS), ce projet s'inscrit dans une démarche globale **de prévention et de promotion de la santé**, dans le but de **réduire les inégalités territoriales et sociales** de santé.

Alors que nous n'en sommes qu'aux balbutiements, avec l'élaboration du diagnostic santé qui démarrera début 2025, vous pourrez constater dans ce journal que les services intercommunaux sont déjà **très sensibles à la santé et au bien-être** des utilisateurs et bénéficiaires de nos services. Ils mettent en

œuvre au quotidien des actions dans ce domaine qui méritent d'être mises en valeur.

Ainsi, les actions déjà engagées dans le domaine de la **préservation de l'environnement** par nos services techniques, en particulier, contribuent à l'amélioration de la santé environnementale. Notre **travail partenarial avec les professionnels de santé** et, notamment, avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Lauragais contribue à **améliorer l'accès aux soins**. Nos services du pôle « Action sociale », qui vont de la Petite Enfance à la Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie (MARPA), en passant par les jeunes, agissent au quotidien en faveur de la prévention et de la promotion de la santé auprès de ces publics.

Il reste pourtant beaucoup à faire pour **renforcer l'attractivité et le dynamisme local** en matière de santé sur le territoire. C'est pourquoi, nous devons ensuite élaborer un plan **d'action pertinent** et mettre

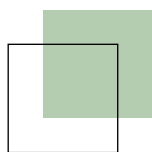
en place **des actions adaptées** pour améliorer l'accès aux soins, prévenir les maladies et promouvoir des modes de vie sains, qui seront profitables à toutes et tous !

Pour cela, il sera nécessaire de **travailler ensemble**, en fédérant les acteurs locaux (professionnels de santé, élus, associations, habitants...) autour d'un **projet commun** en matière de santé.

Bonne lecture, bonnes fêtes de fin d'année et, surtout, mes meilleurs vœux de santé pour cette nouvelle année qui arrive !

SUIVEZ-NOUS





L'ACTU

Santé environnementale

AGIR POUR LE CLIMAT AVEC CUBE.ECOLES : DES RÉSULTATS CONCRETS POUR UN AVENIR DURABLE

En seulement un an, le concours national CUBE.Ecoles a permis d'éviter l'émission de 450 tonnes de CO2 et d'économiser 2,3 millions de kWh.

Ce programme innovant accompagne les écoles et collectivités dans la **réduction de leur consommation d'énergie**, en démontrant l'efficacité de gestes simples et d'un suivi rigoureux.

Le 21 novembre 2024, lors du Salon des Maires et des Collectivités, les initiatives les plus exemplaires ont été mises à l'honneur.

Parmi elles, **la Communauté de communes des Terres du Lauragais s'est distinguée** en remportant le **CUBE de l'Engagement**, grâce à la **mobilisation de six écoles participantes** : Villefranche-de-Lauragais (Jules Ferry), Nailloux (Jean Rostand), Calmont (Marie Carpentier), Saint-Léon, Gardouch (Claude Nougaro) et Villenouvelle (Jean Soucale), ainsi que de **trois A.L.A.E de Terres du Lauragais** : Nailloux (Jean Rostand), Calmont (Marie Carpentier), Saint-Léon.

Depuis le lancement de leur participation en septembre 2023, ces écoles ont déjà **réduit leur consommation énergétique de 11 % en moyenne**, et ce, sans travaux ! Ces résultats ont été obtenus grâce à **l'accompagnement technique du Cerema** (*Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement*) qui a guidé les établissements dans l'optimisation de leurs pratiques.

Ces efforts s'inscrivent pleinement dans le cadre du **dispositif Éco-Énergie Tertiaire**, qui vise à réduire de 40 % les consommations d'énergie des bâtiments de plus de 1 000 m² d'ici 2030. Ce programme illustre qu'il est parfaitement possible de conjuguer sensibilisation, action locale et objectifs climatiques ambitieux.

Les résultats de CUBE.Ecoles témoignent de l'impact que peuvent avoir des initiatives collectives pour la transition énergétique. Chaque geste compte, et ces écoles en sont la preuve vivante !



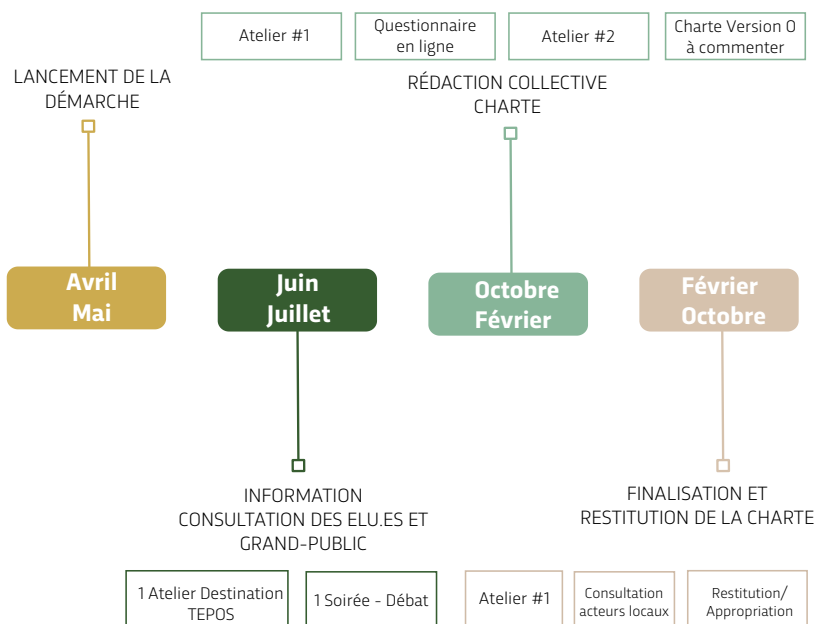
LA CHARTE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (EnR)



Le 29 octobre 2024, le conseil communautaire a approuvé, à une quasi-unanimité, **la charte de développement des projets de production d'énergies renouvelables** de Terres du Lauragais.

Cette charte est l'aboutissement d'un travail de plus d'une année lors de laquelle les élus ont défini son contenu au cours de plusieurs ateliers. Ces derniers ont souhaité **impliquer les habitants dans l'élaboration de cette charte**. Une démarche de concertation a été engagée et s'est matérialisée par **l'organisation d'un Apéro de la Transition**, lors duquel des administrés ont été sensibilisés aux enjeux des énergies renouvelables. Un questionnaire a été diffusé en ligne, puis les réponses ont alimenté la charte.

CALENDRIER GÉNÉRAL DE LA DÉMARCHE 2024



Pourquoi cette charte ?

Ces dernières années, les communes font face à une multiplication des sollicitations de la part des porteurs de projets d'EnR. Cette **charte est un outil de dialogue entre les 58 communes du territoire, Terres du Lauragais et les porteurs de projets**. Elle donne une méthodologie de projets, fixe les orientations du territoire en matière d'énergies, mais surtout elle acte les attentes et les engagements des collectivités locales en matière de production d'EnR. Grâce à cette charte, **les communes et l'intercommunalité vont pouvoir gérer le développement des EnR sur leurs territoires** pour accueillir des projets qualitatifs, en cohérence avec leurs ambitions en termes de transition énergétique. Les principaux éléments de la charte sont :

01

L'ambition du territoire

La charte acte la volonté de la collectivité de se rapprocher d'une **autonomie énergétique**, c'est-à-dire à l'horizon 2050, de produire avec les énergies renouvelables du territoire, autant d'énergie que le territoire n'en consomme. Pour cela, l'intercommunalité s'engage à produire plus d'EnR, mais aussi à réduire la consommation énergétique sur son périmètre.



02

Les engagements des collectivités locales et des porteurs de projets

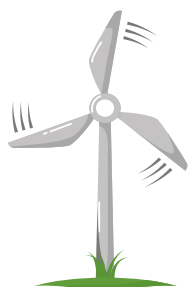
La charte liste toute **une série d'engagements** de la part des communes et de Terres du Lauragais, mais aussi de la part des porteurs de projets.

Un point important est la mise en place d'un **comité de suivi local**, dont la composition changera pour chaque projet et qui aura la charge d'émettre un avis, accompagné de recommandations, sur le projet présenté. Cet avis sera rendu public aux habitants voisins du projet.

03

L'éolien

Le choix a été fait de prioriser **le renouvellement des parcs éoliens** existants et de limiter le nombre de nouveaux parcs à 1 ou 2 sites.



04

Le solaire photovoltaïque

Le territoire a décidé de **privilégier le photovoltaïque en toiture**, en encourageant l'implantation de panneaux sur des surfaces déjà bâties et sur les nouvelles constructions. Concernant le photovoltaïque au sol, les collectivités ont décidé de privilégier l'installation sur des terres déjà artificialisées ou ne présentant pas d'enjeu environnemental majeur. Les zones naturelles, selon le PLU, ne devront pas accueillir de projets au sol. Pour les projets de panneaux photovoltaïques flottants, il est noté qu'ils ne sont pas priorités et doivent faire l'objet d'une vigilance.



Parc informatique de l'intercommunalité



Sobriété énergétique des matériels

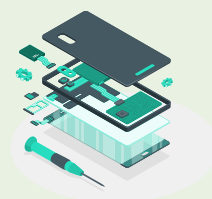
Prise en compte de la sobriété énergétique des matériels dans la commande publique (acquisition de PC (*Personal Computer*) et serveurs ayant une faible émission de chaleur et une consommation énergétique faible) : 20% de la notation d'attributions.



Utilisation de matériaux recyclés

Prise en compte de l'emploi de matériaux issus des filières du recyclage (emballage, coque/chassis du matériel...) : 20% de la notation d'attributions.

Acquisition de matériels reconditionnés



Collecte des déchets

La Communauté de communes des Terres du Lauragais est fière de partager avec vous les résultats très encourageants de **la nouvelle collecte sélective mise en place en décembre 2023** sur les secteurs Centre et Sud.

Depuis son déploiement, nous observons une nette amélioration de nos pratiques en matière de gestion des déchets, témoignant de **l'engagement plus respectueux des habitants en faveur de l'environnement**

Une étude comparative entre les premiers semestres 2023 et 2024 révèle des avancées significatives :

→ **Augmentation de 37,5% des tonnages collectés dans nos déchetteries** : un résultat qui souligne la mobilisation croissante des citoyens en faveur du tri sélectif.

→ **Réduction de 5,2% des ordures ménagères résiduelles** : un indicateur fort de l'efficacité de la nouvelle collecte et de la bonne compréhension des consignes de tri par les usagers.

→ Valorisation accrue des matériaux recyclés : **avec une hausse de 19,62%**, nous contribuons à préserver les ressources naturelles et à réduire notre impact environnemental.

Si ces résultats sont encourageants, il reste encore des marges de progression... Pour **améliorer la qualité du tri** et **maximiser les taux de recyclage**, nous vous rappelons les bons gestes de tri :

→ **Jeter les emballages en vrac** dans les colonnes jaunes : **n'imbriguez surtout pas les emballages les uns dans les autres pour faciliter le tri** (les déchets imbriqués seront considérés comme « refus de tri »,

c'est-à-dire comme non-conformes, lors de leur passage au centre de tri).

→ **Ne pas mettre de déchets dans les bouteilles en plastique** : les bouteilles doivent être jetées vides.

→ Utiliser les **sacs noirs uniquement** pour les **ordures ménagères résiduelles**.

→ **Amener les gros cartons en déchetterie** : les colonnes aériennes ne sont pas conçues pour recevoir des cartons de grande taille (maximum : boîte à chaussures).

→ **Composter ses biodéchets** : une solution simple et efficace pour réduire la quantité de déchets ménagers. Cette solution vous permet de produire un engrais naturel pour prendre soin de vos plantes et de votre potager.

Pour plus d'information sur les bons gestes de tri, rendez-vous sur :

www.terres-du-lauragais.fr

Onglet « Environnement / Déchets »

EMBALLAGES EN VERRE

- ✓ BIEN VIDÉS
- ✓ NON LAVÉS

✗ **INTERDIT :**
Ampoules,
vaisselle, vitres
cassées...
(acceptés en
déchetteries)



Bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre.

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS

- ✓ BIEN VIDÉS
- ✓ EN VRAC, SANS SACS
- ✓ NON LAVÉS
- ✓ SÉPARÉS, NON IMBRIQUÉS



ORDURES MÉNAGÈRES

- ✓ SACS FERMÉS OBLIGATOIRES





CHAQUE GESTE COMPTE, TRIEZ VOS BIODÉCHETS !

En 2024, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire. La Communauté de communes des Terres du Lauragais vous propose plusieurs solutions pour composter vos déchets.

SECTEURS CENTRE ET SUD

Une question ? Contactez nos ambassadeurs du tri.
ambassadeurs-du-tri@terres-du-lauragais.fr
 06 45 73 17 08 | 07 85 60 56 74

SECTEUR NORD

Contactez le SIPOM de Revel : 05 62 71 22 83

Biodéchets

Ensemble, construisons un avenir plus durable pour nos territoires.

La Communauté de communes des Terres du Lauragais vous accompagne dans cette nouvelle étape éco-responsable, en vous proposant plusieurs solutions adaptées à vos besoins et à votre situation.

- ▶ **Compostage individuel** : Vous avez un jardin ? Profitez d'un composteur à la maison ! Choisissez entre un modèle en bois ou en plastique, chacun avec une remise de 15 € offerts par l'intercommunalité. Nos ambassadeurs du tri sont là pour vous guider tout au long de cette démarche.
 - ▶ **Compostage partagé** : Certaines communes ont mis en place des sites de compostage partagé pour les habitants vivant à proximité (lotissements, résidences...). Un suivi technique est assuré pour garantir le bon fonctionnement de ce processus. Si vous êtes maire, co-propriétaire, ou représentant d'un quartier, n'hésitez pas à contacter notre service d'ambassadeurs du tri pour démarrer cette initiative dans votre commune.
 - ▶ **Points de collecte en apport volontaire** : Des bornes de collecte sont disponibles dans plusieurs communes du territoire. La collectivité propose l'achat d'un bio-seau : pour cela renseignez-vous auprès des ambassadeurs du tri et déposez vos biodéchets dans ces bornes simples d'utilisation.
- **L'objectif ?** Réduire les volumes de déchets destinés à l'incinération et favoriser un tri efficace. Chaque geste compte !



Prévention

La Communauté de communes est fière d'avoir placé **l'impact environnemental au cœur de ses priorités**, lors de la mise en place de ses **formations sécurité en interne** :

◆ Extincteurs rechargeables à air : un choix durable

Ces extincteurs évitent l'achat et le recyclage systématique des cartouches d'air comprimé, **réduisant ainsi les consommables et les déplacements associés**. Leur coût initial est compensé à long terme grâce à des économies sur les formations.

◆ Sans additif : pour un impact environnemental réduit

Les extincteurs de formation ne contiennent **pas d'additifs chimiques**, limitant ainsi la pollution des eaux et l'utilisation de contenants plastiques. Cela diminue les déchets et favorise un environnement plus sain.

◆ Matériel réutilisable en secourisme

Les fausses plaies utilisées en formation sont **imprimées, plastifiées et réutilisables**, évitant l'usage de maquillage ou d'autres produits, jetables souvent en plastique.

◆ Économies sur le papier grâce à un tableau à feutre

L'utilisation d'un **tableau effaçable** remplace les paperboards, réduisant le gaspillage de papier lors des formations.

PATRIMOINE NATUREL

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis 2009, les Terres du Lauragais ont adopté une gestion écologique de leurs espaces verts, **bannissant tout produit phytosanitaire**. Chaque site bénéficie d'une gestion différenciée pour **préserver la biodiversité**, tout en accueillant le public.

Labellisée « **Territoire engagé pour la Nature** » l'intercommunalité a mis en place de nombreux aménagements : nichoirs pour oiseaux, tunnels à hérissons, gîtes à chauves-souris... Ces initiatives favorisent la biodiversité et sensibilisent le public à l'importance de préserver la nature, avec des actions facilement reproductibles à la maison.



LAC DE LA THÉSAUQUE

VALORISATION DES PAYSAGES ET GESTION DES ESPACES NATURELS

1



La zone sera réaménagée pour préserver la nature, favoriser la biodiversité et offrir de nouveaux espaces de promenade, tout en assurant un suivi scientifique rigoureux.

Le lac de la Thésauque, créé en 1973, est un espace naturel préservé situé entre Nailloux et Montgeard. Grâce à **sa diversité paysagère** (coteaux, bois, zones humides), il abrite une riche biodiversité et offre un cadre idéal pour les activités de loisirs.

Les récents aménagements visent à **concilier la préservation de cet environnement et l'accueil du public**, tout en soulignant l'identité du paysage rural du Lauragais.

2



Des fossés revitalisés, des mares renaissantes, une ripisylve préservée : la restauration de l'anse du Rivals.

3



Consolidation de la digue, recharge de la couche d'antibatillage, réfection des chemins... Les travaux de réhabilitation du barrage assurent sa stabilité et sa durabilité.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

892 KM DE COURS D'EAU À PROTÉGER...

Le réseau hydrographique du Lauragais, d'une **longueur totale de 892 km**, est désormais géré de manière concertée grâce à la GEMAPI. Les syndicats de bassins versants, en collaboration étroite avec les élus locaux et les propriétaires riverains, mettent en œuvre **des actions pour préserver et valoriser ces milieux naturels**.

+ www.terres-du-lauragais.fr - Onglet « Patrimoine Naturel / GEMAPI »

PATRIMOINE BÂTI

DES AMÉNAGEMENTS POUR LES TOUT-PETITS ET LES ENFANTS



Création d'un piétonnier pour les voitures au RPE (Relais Petite Enfance) de Villefranche-de-Lauragais.

La Communauté de communes des Terres du Lauragais poursuit activement sa démarche en faveur du **développement durable**. Dans cette optique, de nombreux projets sont mis en œuvre pour **réduire l'impact environnemental** de nos équipements. Les gymnases de Saint-Pierre-de-Lages et de Nailloux font l'objet d'une attention particulière.

Les agents du service Bâtiments ont mis à profit les 3 semaines de fermeture des crèches cet été, pour redonner de la couleur aux espaces et poursuivre l'aménagement des sites : piétonniers, portails, avant-toit ou encore installation d'un chalet... Sans oublier les indispensables **mesures de prévention**, comme la fontaine à eau et l'automatisme de la porte du Centre de Loisirs de Villefranche-de-Lauragais.



UN CHAUFFAGE OPTIMISÉ POUR RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE ET FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES USAGERS

Le **gymnase de Nailloux** a également bénéficié d'une **renovation énergétique**. Le service Bâtiments a procédé au remplacement des purges et des moteurs de la chaufferie, ainsi qu'à l'installation de filtres sur les groupes aérothermes. Ces améliorations permettent d'**optimiser le fonctionnement du système de chauffage**, de **réduire la consommation d'énergie** et d'**allonger la durée de vie des équipements**.

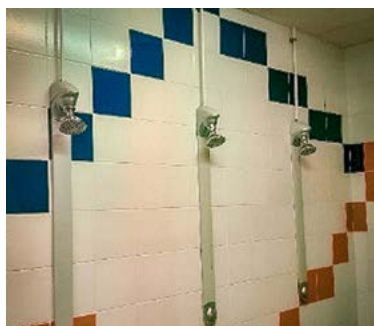
Par ailleurs, une nacelle a été louée pour faciliter les travaux en hauteur et permettre le remplacement des éléments de sécurité obligatoires, tels que les blocs de secours d'ambiance. Le projecteur du gymnase a également été remplacé par un modèle à LED, plus économe en énergie.



Des lieux où il fait bon grandir et travailler... Les tout-petits, les enfants et le personnel ont fait leur rentrée dans un environnement agréable stimulant. Ces rénovations sont le fruit d'une collaboration entre les départements Petite Enfance, Enfance-Jeunesse et Patrimoine Bâti.

Mise en place de voiles d'ombrage permettant aux enfants de profiter des extérieurs l'été et d'y pratiquer des activités, comme le tennis de table.

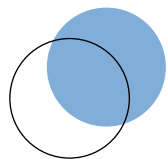
DES DOUCHES PLUS ÉCOLOGIQUES AUX GYMNASSES



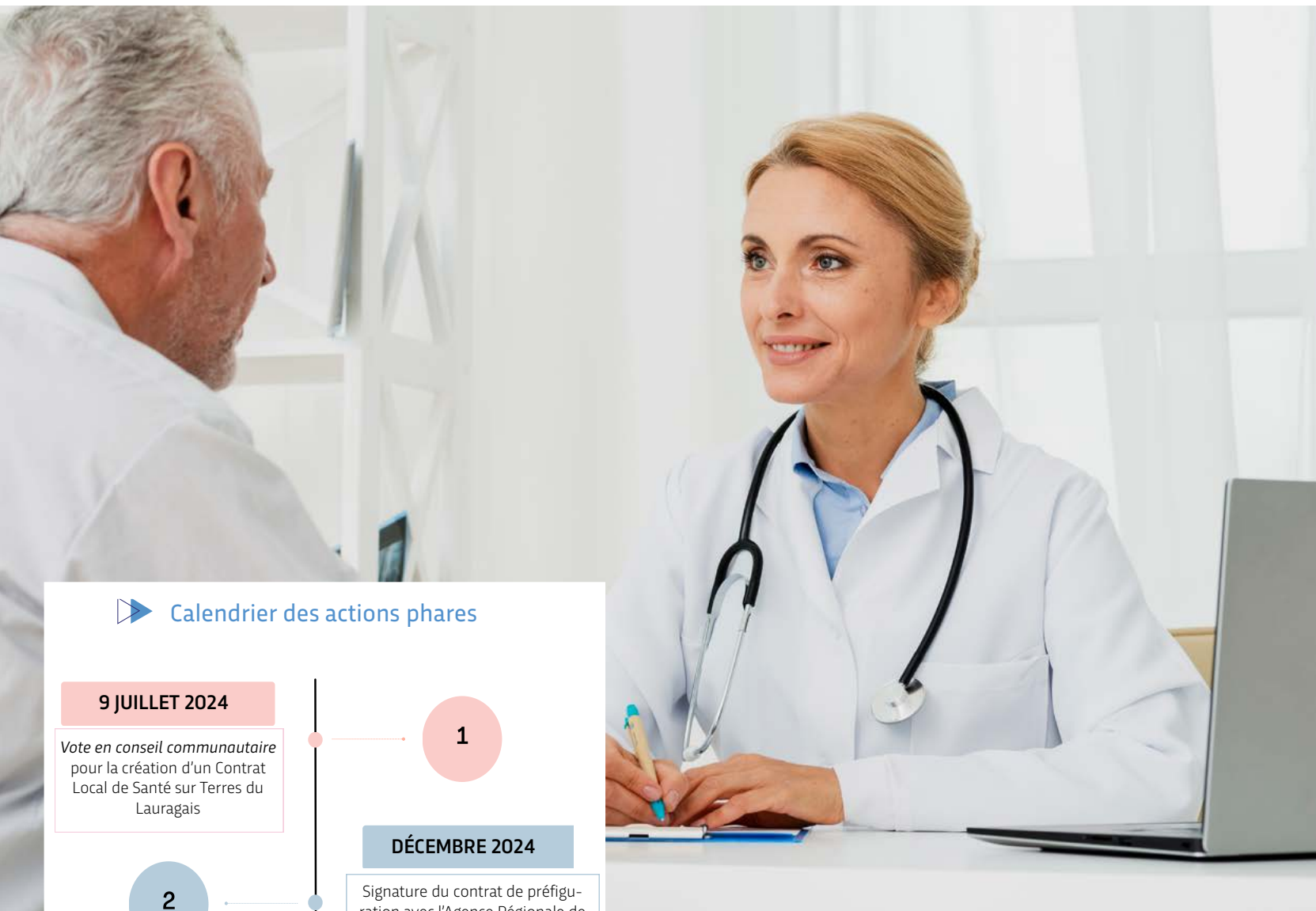
Consciente de l'importance de **préserver la ressource en eau**, la Communauté de communes a décidé de remplacer les pommeaux de douche traditionnels des vestiaires des gymnases de Saint-Pierre-de-Lages et Nailloux par des modèles à économie d'eau. Ces nouveaux équipements permettent de réduire significativement la consommation d'eau, sans pour autant altérer le confort des usagers.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR L'AVENIR

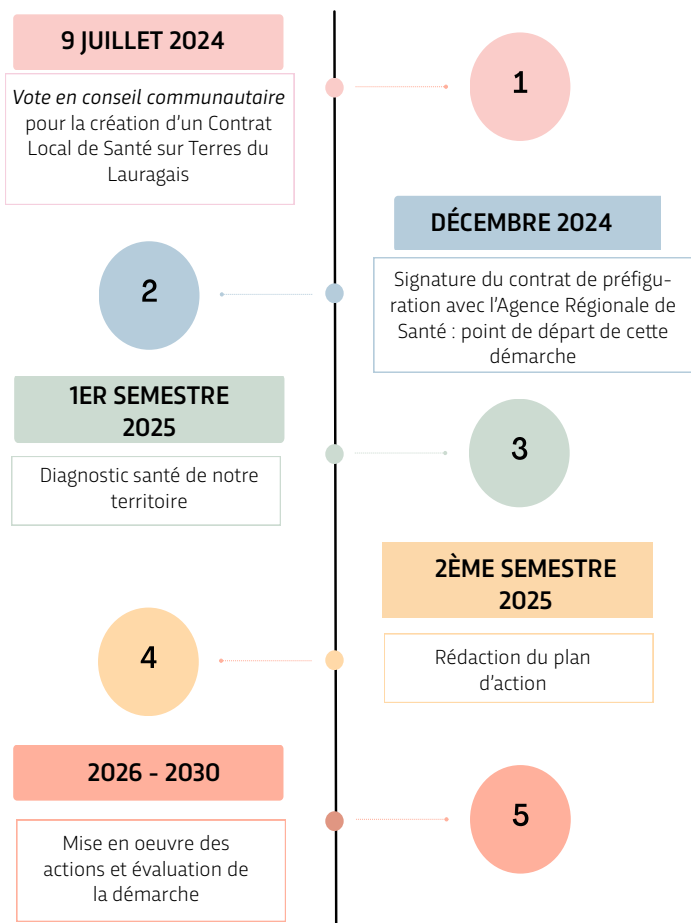
Ces travaux de rénovation illustrent la volonté de la Communauté de communes de réduire l'impact environnemental de ses équipements, tout en garantissant un confort optimal pour les usagers. Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable qui vise à **préserver les ressources naturelles pour les générations futures**.



GRAND ANGLE : L'ACCÈS AUX SOINS



► Calendrier des actions phares



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, QUÉSACO ?

PROMOTION DE LA SANTÉ

Elle consiste à encourager et à aider les gens à améliorer leur **bien-être physique, mental et social**. C'est une approche qui vise non seulement à prévenir les maladies, mais aussi à renforcer les conditions qui favorisent une vie saine. *Exemple* : organiser une campagne pour encourager les habitants à pratiquer une activité physique régulière. Cela pourrait inclure des affiches dans les lieux publics, des événements (cours de danse gratuits ou randonnées organisées) et des conseils sur les bienfaits de l'exercice pour la santé.

PRÉVENTION DE LA SANTÉ

Il s'agit de mettre en place des actions pour **éviter l'apparition de maladies ou de problèmes de santé**. C'est une démarche qui cherche à agir avant que les problèmes ne surviennent ou, s'ils existent déjà, à limiter leur gravité. *Exemple* : mettre en place des ateliers pour informer les participants sur la manière d'éviter les blessures lors de l'exercice (comme des échauffements appropriés) et sur les signes de problèmes de santé liés à l'inactivité physique (comme l'obésité ou les maladies cardiaques).

Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé (CLS) des Terres du Lauragais est une initiative ambitieuse qui vise à **améliorer la santé et le bien-être de tous les habitants de notre territoire**. Ce projet, porté par la Communauté de communes et soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS), s'inscrit dans une démarche globale de prévention et de promotion de la santé, dans le but de **réduire les inégalités territoriales et sociales de santé**.

Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Pourquoi un CLS pour les Terres du Lauragais ?

Chaque territoire possède ses spécificités et ses défis en matière de santé. Le CLS des Terres du Lauragais permettra de :

- **Mieux connaître les besoins de la population** : grâce à une étude approfondie, nous pourrions identifier les enjeux de santé spécifiques à notre territoire.
- **Mettre en place des actions adaptées** : en développant des projets concrets pour améliorer l'accès aux soins, prévenir les maladies et promouvoir des modes de vie sains.
- **Travailler ensemble** : en fédérant les acteurs locaux (professionnels de santé, élus, associations, habitants) autour d'un projet commun. Les enjeux du CLS des Terres du Lauragais seront multiples et à définir selon le diagnostic.

Ils porteront sur :

- ◆ La prévention et la promotion de la santé ;
- ◆ L'accès aux soins ;
- ◆ La santé environnementale ;
- ◆ La santé mentale.

Renforcement de l'attractivité et du dynamisme local

- ▶ **Amélioration de la qualité de vie** : Le CLS contribue directement à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, en garantissant un meilleur accès aux soins et en mettant en place des actions de prévention et de promotion de la santé.
- ▶ **Attractivité du territoire** : Un territoire qui investit dans la santé est plus attractif pour les familles et les entreprises. Il devient un lieu où il fait bon vivre et travailler, ce qui peut favoriser le développement économique local.
- ▶ **Renforcement de la cohésion sociale** : En travaillant ensemble, les différents acteurs locaux renforcent les liens sociaux et créent une dynamique collective qui profite à l'ensemble des habitants.
- ▶ **Coordination des acteurs** : Le CLS favorise une meilleure coordination entre les acteurs de la santé, les collectivités territoriales et les associations.
- ▶ **Efficacité des actions** : Grâce à une approche concertée et territorialisée, les actions de santé publique sont mieux ciblées et plus efficaces, répondant directement aux besoins identifiés sur le terrain.
- ▶ **Mobilisation citoyenne** : Le CLS est aussi un moyen de mobiliser les citoyens autour de projets communs et de les faire participer.

Le Contrat Local de Santé nous permettra d'agir positivement sur les inégalités territoriales. La santé des individus peut dépendre de l'endroit où ils vivent, certaines zones étant mieux desservies en matière de soins que d'autres.



L'ACCÈS AUX SOINS

L'accès aux soins, c'est la **possibilité pour chaque personne de recevoir les soins de santé dont elle a besoin**, sans obstacles majeurs.

Exemple : trouver un médecin à proximité de chez soi.

LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Elle concerne l'interaction entre notre santé et notre environnement. Cela inclut tous les éléments autour de nous qui peuvent influencer notre bien-être, comme :

- ▶ **l'air et eau** : la qualité de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons.
- ▶ **l'alimentation** : l'impact des aliments que nous consommons, y compris leur origine et sécurité.
- ▶ **les conditions de vie** : les logements et les espaces publics, qui peuvent affecter notre santé physique et mentale.

LA SANTÉ MENTALE

C'est l'état de **bien-être psychologique et émotionnel d'une personne**. Elle inclut la capacité à gérer les défis de la vie quotidienne, à entretenir des relations saines et à participer pleinement à la société. Une bonne santé mentale ne signifie pas l'absence de problèmes ou de maladies, mais plutôt **la capacité à s'adapter et à trouver des solutions aux difficultés**. Le Contrat Local de Santé pourrait promouvoir l'organisation d'ateliers sur la gestion du stress et des émotions pour les enfants, afin de prévenir les troubles anxieux et dépressifs dès le plus jeune âge.

LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ (CPTS) DU LAURAGAIS

La CPTS du Lauragais est **une association loi 1901 qui regroupe les professionnel.le.s de santé, du social et du médico-social** qui s'organisent avec les acteurs locaux (associations, établissements, élu.e.s) pour apporter une **réponse collective et globale aux besoins de santé**.

C = COMMUNAUTÉ

Regroupement volontaire de **professionnel.le.s de santé**, du **social**, du **médico-social** autour d'un projet de santé commun pour répondre à des enjeux de santé publique. Par exemple : favoriser l'accès à un médecin traitant, développer les actions de prévention et de promotion de la santé (Journées Prévention Santé des Femmes, interventions dans les collèges, interventions sur les Troubles du Neurodéveloppement dans les crèches), améliorer l'attractivité du territoire, préparer la réponse aux crises sanitaires...

P = PROFESSIONNELLE

Accessible à tou.te.s **les professionnel.le.s du code de la santé publique** qui veulent travailler ensemble : professions médicales, auxiliaires médicaux, professionnel.le.s des établissements de santé, des structures sanitaires, médico-sociales et sociales, ainsi qu'aux citoyen.ne.s et aux élu.e.s locaux. La **CPTS compte 218 adhérent.e.s volontaires** (185 professionnel.le.s de santé, dont 69 exercent en Maison de Santé Pluriprofessionnelle, et 29 structures/établissements).

T = TERRITORIALE

Le **territoire d'action** de la CPTS du Lauragais est celui de la **Communauté de communes Terres du Lauragais** et de **l'Ouest Rev-lois**. La CPTS regroupe **55 000 habitant.e.s réparti.e.s sur les 71 communes** des deux communautés de communes.

S = SANTÉ

Approche de la santé de façon globale, qui **intègre toutes les dimensions de la santé** (prévention, éducation et promotion de la santé) et qui prend en **considération le parcours de vie** (culture, milieu de vie, contexte socio-économique...).

La *silver* économie (ou économie des séniors)



Le développement économique consacré aux populations de **plus de 60 ans porte un nom** : la **silver économie**. Par *silver*, entendez un anglicisme faisant référence aux cheveux grisonnants.

Ce secteur vise à l'**amélioration de la qualité de vie des personnes âgées**, à garantir leur **autonomie le plus longtemps possible** ou même à **allonger leur espérance de vie**.

La *silver* économie est transversale, ce qui signifie qu'elle concerne de **nombreux domaines d'activités**, tous au service de cette catégorie de population.

Au sein de la Communauté de communes de Terres du Lauragais, une vingtaine d'entreprises de santé sont liées à la *silver* économie :

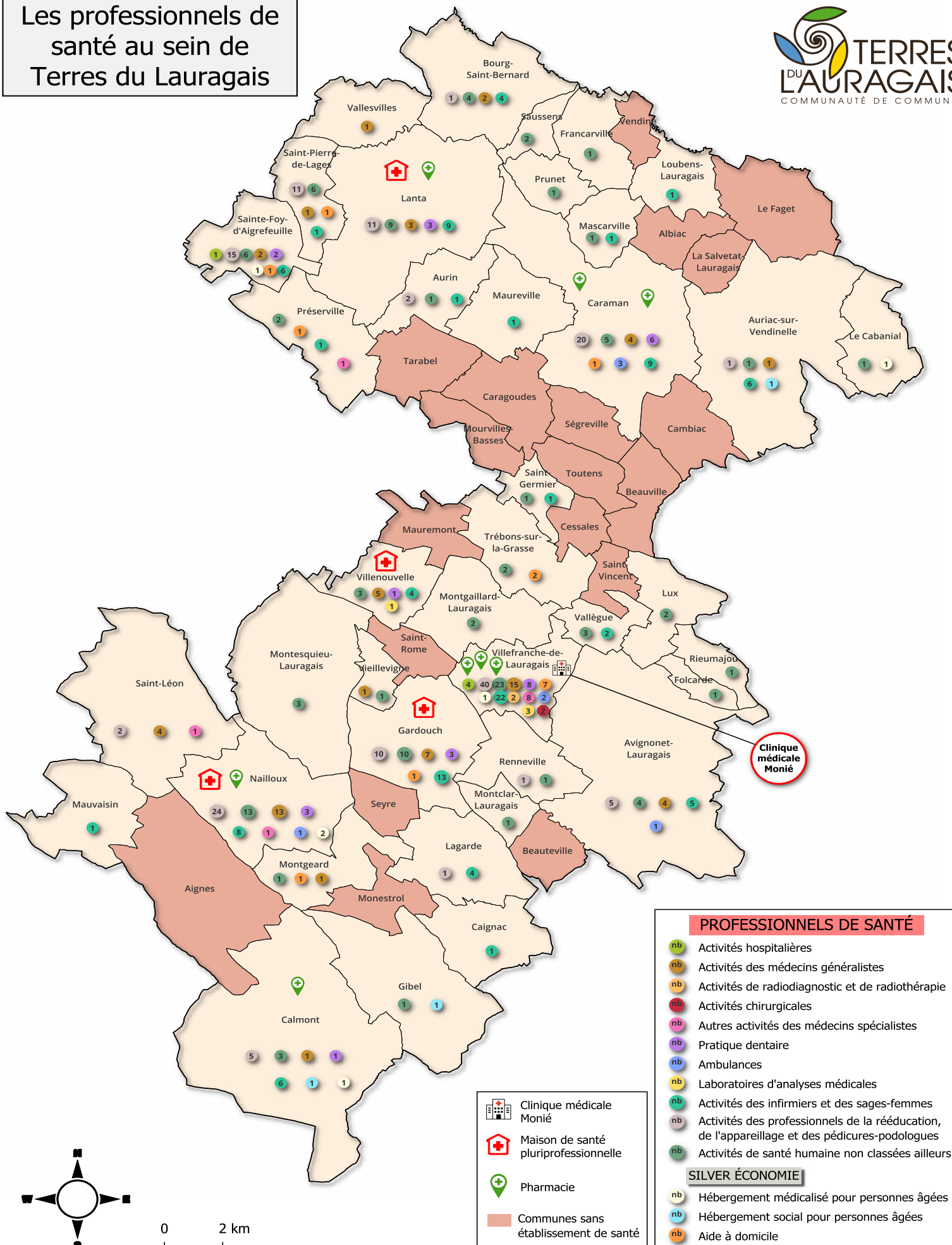
- Des **aides à domicile** réparties sur l'ensemble du territoire ;

- Des **hébergements médicalisés pour personnes âgées** principalement sur les secteurs Centre et Sud ;
- Des **hébergements sociaux pour personnes âgées** sur les secteurs Sud et Nord.

Pour répondre aux différents enjeux de la *silver* économie, la Communauté de communes de Terres du Lauragais réfléchit aujourd'hui à des actions concrètes :

- Accompagner l'**implantation de structures de prise en charge de la dépendance** (EHPAD et maisons de retraite) sur l'ensemble du territoire ;
- Lutter contre la **fracture numérique** : en accompagnant les **personnes âgées** à s'approprier les outils numériques ;
- Œuvrer au **maintien de services à domicile** sur l'ensemble du territoire ;
- Maintenir le **lien social** : en organisant des évènements.

Les professionnels de santé au sein de Terres du Lauragais



PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- nb Activités hospitalières
- nb Activités des médecins généralistes
- nb Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie
- nb Activités chirurgicales
- nb Autres activités des médecins spécialistes
- nb Pratique dentaire
- nb Ambulances
- nb Laboratoires d'analyses médicales
- nb Activités des infirmiers et des sages-femmes
- nb Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues
- nb Activités de santé humaine non classées ailleurs

SILVER ÉCONOMIE

- nb Hébergement médicalisé pour personnes âgées
- nb Hébergement social pour personnes âgées
- nb Aide à domicile

- Clinique médicale Monié
- Maison de santé pluriprofessionnelle
- Pharmacie
- Communes sans établissement de santé

L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS

Retour sur les premières Rencontres Pro du Lauragais



Le **jeudi 21 novembre**, la Communauté de communes des Terres du Lauragais organisait la première édition des Rencontres Pro du Lauragais, **un événement dédié aux professionnels du territoire**.

L'objectif ? Créer un espace de dialogue et d'échange pour renforcer les réseaux locaux et améliorer les services destinés aux habitants.

Cette journée a été rythmée par des moments d'échanges ciblés, avec des **espaces thématiques** autour de deux grands axes : **l'accès aux droits et la santé** (physique et mentale). Les participants ont pu découvrir une **trentaine de stands animés par des acteurs locaux**, tous engagés dans des démarches visant à améliorer la vie quotidienne des habitants du Lauragais. Plusieurs **mini-conférences ont permis d'approfondir des sujets clés** et de partager des bonnes pratiques.

Avec plus de **120 visiteurs**, l'événement a largement atteint ses objectifs. Au programme : **35 stands, 4 conférences** et **une réunion spécifique pour les secrétaires de mairie**.

Les Rencontres Pro du Lauragais s'inscrivent pleinement dans le cadre du Projet Social de Territoire (PST). Elles offrent un cadre idéal pour **rassembler les acteurs du développement des services aux habitants**, unis autour de la volonté commune de **favoriser l'inclusion et le bien-être des résidents du Lauragais**.

Cet événement a ainsi permis de renforcer les liens entre les professionnels qui accueillent, informent, orientent et accompagnent les habitants, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables. Il s'agissait aussi **d'un lieu de partage de ressources et de bonnes pratiques**, avec des outils d'information mis à la disposition des participants.



Le succès de cet événement se mesure également à l'issue de la journée : de nombreux rendez-vous ont **déjà été programmés entre les acteurs**, prêts à poursuivre les échanges et à mettre en œuvre des actions concrètes pour améliorer **les services aux habitants de votre Communauté de communes**.



LA SANTÉ DES AIDANTS

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des **personnes âgées de plus de 60 ans** sur le territoire du Lauragais, le Centre de Ressources Territorial (CRT) joue **un rôle important de soutien aux aidants**.

Le CRT a un rôle **d'information et d'orientation des proches aidants** vers les différents dispositifs d'aide, en fonction de leurs besoins et de ceux de leurs proches. Il sert également de **relai vers d'autres dispositifs**, permettant à l'aidant de disposer de temps pour soi (accueil de jour de l'aidé, séjour en hébergement temporaire de l'aidé...).

Il oriente également vers les actions **d'éducation thérapeutique et de prévention**, comme des **ateliers de prévention des chutes**. Retrouvez les prochaines animations sur notre site internet, dans les actualités en page d'accueil.

Le CRT travaille en lien étroit avec **la plateforme de répit et d'accompagnement des aidants de l'établissement gériatrique du domaine de La Cadène**, dont dépend notre secteur. Un « **temps libéré de l'aidant** » a été mis en place, dans l'objectif d'offrir aux **proches aidants un temps de repos** en toute tranquillité. Depuis le mois de

septembre, des temps d'échanges pour les proches aidants sont animés par un psychologue à **la MARPA d'Auriac-sur-Vendinelle**.

De plus, les aidants peuvent bénéficier **d'un soutien psychologique** ponctuel par le psychologue du CRT et être orientés vers des professionnels du territoire.

À partir de janvier 2025, **une conseillère sociale** tiendra une permanence le lundi matin en alternance à la mairie de Caraman, au CCAS de Villefranche-de-Lauragais et à l'espace de vie sociale de Nailloux. Elle sera présente afin **d'informer, conseiller et orienter** les personnes âgées de plus de 60 ans résidant dans le Lauragais, à propos des dispositifs permettant le maintien à domicile.

Les échanges pourront porter sur les **aides financières** existantes, les **démarches administratives**, les **structures d'accueil**, les **mesures de protection**, **l'aide aux aidants...**

Pour avoir plus de renseignements, ou pour orienter une personne âgée vers le dispositif d'accompagnement renforcé à domicile, vous pouvez contacter :

Régine COUDON, infirmière coordinatrice du CRT du Lauragais
Tél. 05 62 71 49 32 ou 06 83 58 20 02
Mail : idec@crtlauragais.com



DES RENDEZ-VOUS DE PRÉVENTION AUX ÂGES CLÉS DE LA VIE, PRIS EN CHARGE À 100 % PAR L'ASSURANCE MALADIE



Il est aujourd'hui connu que les comportements et habitudes de vie ont un impact sur sa propre santé. On estime ainsi que **40 % des cancers et 80 % des maladies cardiovasculaires sont évitables**.

Face à ces chiffres, la prévention paraît essentielle. Le dispositif « **Mon bilan prévention** » constitue une nouvelle étape afin de disposer de conseils et actions favorisant son bien-être physique, mental ou encore social, tout

en bénéficiant d'actions de dépistage.

Qui est concerné par le dispositif « Mon bilan prévention » ?

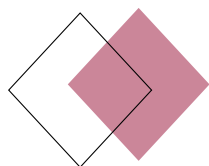
Concrètement, les personnes appartenant aux tranches d'âges suivantes :

- ▶ 18-25 ans ;
- ▶ 45-50 ans ;
- ▶ 60-65 ans ;
- ▶ 70-75 ans.

Elles peuvent désormais bénéficier d'un **rendez-vous pour faire le point sur leur santé** avec un médecin, un infirmier, un pharmacien ou une sage-femme.

Ces bilans de prévention sont pris en **charge à 100% par l'Assurance Maladie sans avance de frais**.

Pour découvrir le dispositif, **rendez-vous sur** : <https://www.ameli.fr/assure/sante/mon-bilan-prevention>



PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

INVESTIR DANS L'AVENIR DES TOUT-PETITS

La prévention et la santé sont au cœur des préoccupations des agents travaillant en Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (crèches).

Ces missions sont larges et touchent à l'alimentation, l'hygiène, la qualité du sommeil et la sécurité physique et affective de l'enfant, qui demande une surveillance constante. Pour remplir toutes ces exigences, des actions sont menées dans chaque crèche.

La Communauté de communes des Terres du Lauragais est notamment vigilante au choix des prestataires. Les critères prennent en compte :

→ La qualité des produits : le cahier des charges est axé en ce sens. De cette façon, nous bénéficions de repas équilibrés, confectionnés avec des produits frais, locaux, de saison, parfaitement adaptés à cette tranche d'âge si particulière, mais également bons au niveau gustatif !

→ Les couches sont choisies pour leur label « Oeko-Tex » qui garantit une fabrication sans perturbateur endocrinien.

→ La vaisselle en plastique, jusqu'alors omniprésente, est changée par du verre ou de l'inox. La collectivité est vigilante à ce que le coût reste un critère important, mais la qualité des produits reste prévalente.

La Communauté de communes accorde une attention particulière au bien-être de ses agents. Le service Prévention veille à l'ergonomie des postes, propose des formations aux bonnes postures et met à disposition du matériel adapté... Des initiatives qui sont essentielles dans un métier physique.

Les équipes travaillent auprès des enfants et assurent leur sécurité grâce à un aménagement réfléchi des espaces et répondent à leurs besoins de manière individualisée, en respectant le rythme de chacun.

Formées au développement de l'enfant, elles accompagnent également les parents sur des sujets tels que le sommeil ou la gestion des émotions, favorisant une communication bienveillante et un soutien quotidien. Lors des transmissions le matin et le soir, des rendez-vous sont possibles. Toute l'équipe est à l'écoute des familles : la communication parents-professionnels est à la base de la relation. L'équipe suit également des formations tout au long de l'année pour se tenir à jour des avancées dans le domaine de la petite enfance et avoir des réponses toujours adaptées.

Chaque structure bénéficie de la présence d'une puéricultrice à temps plein. Elle intervient auprès des enfants, contrôle les soins, s'assure des vaccinations, forme les équipes aux bonnes pratiques de soin et conseille les familles. Véritable référente, elle est l'interlocuteur privilégié pour l'équipe et les familles. Elle joue un rôle clé pour garantir un environnement sécurisant et adapté aux besoins des enfants et des parents.

GRUPE PARENTALITÉ



Afin d'apporter un soutien plus large aux familles, le groupe parentalité organise régulièrement des conférences et ateliers sur l'ensemble du territoire. Les thématiques abordées tournent autour de la gestion des émotions, le sommeil, les écrans, avec l'intervention de spécialistes dans le domaine.

Ainsi, nos équipes placent l'enfant, sa famille et les agents au cœur de leurs priorités. Leur objectif est de faire du « prendre soin » une démarche partagée et pleinement intégrée par tous.

UN ACCUEIL DE LOISIRS INCLUSIF

L'inclusion des personnes en situation de handicap est un enjeu majeur de notre société. Si des progrès ont été réalisés ces dernières années, de nombreux défis restent à relever, en particulier dans le domaine des loisirs.

Les accueils de loisirs, premiers lieux de socialisation pour les enfants, ont un rôle essentiel à jouer. C'est dans ce contexte que Terres du Lauragais a mis en place un projet s'inscrivant dans une volonté de créer des espaces de vie où **chaque enfant, quelles que soient ses différences, puisse s'épanouir et se sentir valorisé.**

Pour atteindre cet objectif, l'intercommunalité a mis en œuvre plusieurs actions concrètes. Tout d'abord, une attention particulière a été portée à **la formation des professionnels.** Les animateurs et les directeurs ont bénéficié de formations spécifiques pour les aider à acquérir **les compétences nécessaires à l'accompagnement des enfants en situation de handicap.** Ces formations leur permettent de mieux comprendre les besoins spécifiques de chaque enfant, d'adapter les activités et de créer un environnement sécurisant.

Parallèlement, **les espaces d'accueils de loisirs ont été aménagés** pour répondre aux besoins de tous. En effet, des espaces spécifiques ont été créés pour favoriser l'autonomie et le bien-être de chaque enfant. Ces aménagements permettent de rendre les lieux **plus accessibles et plus inclusifs.**

Des outils pédagogiques adaptés ont été développés pour aider les professionnels à accompagner les enfants avec des besoins particuliers. Ces outils peuvent être des supports visuels, des jeux adaptés ou encore des programmes d'activités personnalisés. Ils permettent de rendre les activités plus accessibles et plus stimulantes pour tous les enfants.



Enfin, **des partenariats ont été établis avec des professionnels de santé,** des associations et d'autres structures spécialisées dans le handicap.

Ces partenariats permettent de bénéficier **d'une expertise complémentaire** et de mettre en place **des actions coordonnées.** Ils permettent également de créer un réseau de ressources pour les familles et les professionnels.

La sensibilisation des familles a également été une priorité. Les familles ont été étroitement associées à ce projet et ont été informées des actions mises en œuvre. Elles apportent **un éclairage unique** sur les besoins spécifiques de leurs enfants, sur les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien et sur les solutions qui fonctionnent le mieux. Ces informations sont essentielles pour adapter les activités proposées et améliorer l'accueil.

Les bénéficiaires de ce projet sont nombreux.

→ **Pour les enfants** : il leur permet de développer leur autonomie, de renforcer leur confiance en eux et de vivre des expériences sociales enrichissantes.

→ **Pour les familles** : il offre la possibilité de confier leur enfant à un accueil de loisirs en toute sérénité, sachant qu'il sera bien accueilli et accompagné.

→ **Pour les professionnels** : il permet de développer de nouvelles compétences et de se sentir valorisés dans leur travail.

→ **Pour la société** : il contribue à la construction d'une société plus inclusive et solidaire, où chacun a sa place.

Terres du Lauragais souhaite montrer qu'il est possible de créer des accueils de loisirs où tous les enfants peuvent s'épanouir, quels que soient leurs besoins.



LA MAISON D'ACCUEIL ET RÉSIDENCE POUR L'AUTONOMIE (MARPA)

Un lieu de vie familial pour les personnes âgées autonomes ou semi-autonomes

La MARPA est une structure située en milieu rural, conçue pour offrir **un environnement chaleureux et familial** aux personnes âgées **autonomes ou semi-autonomes**. Sa mission repose sur la promotion et la prévention de la santé, afin de maintenir le bien-être des résidents et prévenir la perte d'autonomie.

Un environnement adapté et des services personnalisés :

Assistance 24h/24

Chaque résident bénéficie d'un système de téléassistance pour garantir sa sécurité en permanence.

Espaces communs et animations

→ **Activité physique** : Un espace motricité équipé de vélos d'appartement est en libre accès pour favoriser le maintien de l'activité physique.

→ **Inclusion numérique** : Un espace informatique est à disposition des résidents. Un conseiller numérique propose des animations et un accompagnement pour renforcer leurs compétences numériques.

→ **Participation à la vie collective** : Le Conseil de la vie sociale offre aux résidents un espace d'expression pour participer aux décisions et formuler des suggestions d'amélioration.

Aménagements sécuritaires et prévention des chutes

→ Des équipements spécifiques, tels que des **barres d'appui** et des **sols antidérapants**, assurent la sécurité des espaces de vie.

→ Des **ateliers de sensibilisation** sur les bonnes pratiques sont organisés pour réduire **les risques de chute**.

Suivi médical et prévention des maladies

La garantie de la qualité et de la continuité des soins pour les résidents, constitue un élément important de la vie de la Marpa.

→ **Les médecins traitants et les professionnels du SSIAD** assurent un **suivi médical régulier et continu** des résidents.

→ **Les soins préventifs** incluent des dépistages, des campagnes de vaccination et des interventions de kinésithérapeutes, orthophonistes ou pédicures-podologues selon les besoins.



Des initiatives favorisant bien-être et autonomie :



Activités physiques adaptées

Des **programmes encadrés** par des animateurs spécialisés incluent **gymnastique douce et exercices d'équilibre pour prévenir les chutes** et maintenir la mobilité.

Ces activités, encadrées par un animateur chargé de prévention, sont adaptées au niveau physique des personnes âgées pour réduire les risques de blessures.

Soutien psychologique et bien-être mental

Des **séances de sophrologie, de méditation et relaxation**, animées par une sophrologue,

renforcent la gestion du stress, la confiance en soi et la vitalité des résidents.

Ces pratiques favorisent également l'émergence des liens sociaux harmonieux et enrichissants. Une aide formidable pour gérer le stress, les émotions, les douleurs...

Stimulation cognitive et sociale

→ **Ateliers cognitifs** : Jeux de mémoire, exercices artistiques et animations musicales pour prévenir les troubles liés à l'âge.

→ **Ateliers intergénérationnels et sociaux** : Jeux de société, lotos et fêtes renforcent les liens so-

ciaux et réduisent l'isolement.

Ateliers nutritionnels et repas équilibrés

Des repas équilibrés, préparés sur place, tiennent compte des besoins spécifiques des résidents. Des ateliers de cuisine sensibilisent à l'importance d'une alimentation saine.

Activités du quotidien

Les résidents peuvent participer à des tâches comme éplucher des légumes, jardiner ou dresser la table, afin de conserver leurs habitudes de vie et leur autonomie.



Projets récents et initiatives innovantes :

Transition numérique

Grâce à un financement de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) en 2023, la MARPA s'est équipée de matériel numérique favorisant l'autonomie et la vie sociale des résidents de manière ludique et interactive.

Lien social et innovation

En 2025, dans le cadre de l'appel à projets Agrica-Marpa, des animations mensuelles permettront de :

- Rencontrer des professionnels locaux,
- Renforcer les liens intergénérationnels,
- Découvrir des technologies immersives innovantes.



Un cadre de vie valorisant la santé globale et l'autonomie :

Par ces initiatives et services, la MARPA Cœur Lauragais contribue activement à promouvoir le bien-être physique, mental et social de ses résidents, tout en leur offrant un cadre sécurisé et inclusif.

Une résidence au cœur de la communauté

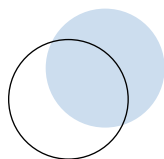
La MARPA favorise l'interaction avec son environnement en ouvrant ses activités et services aux personnes âgées vivant à l'extérieur de la résidence.

- **Animations accessibles à tous** : Les activités organisées au sein de la MARPA sont ouvertes aux personnes âgées du territoire.

→ **Repas partagés** : Les repas du midi et du soir, préparés avec soin, sont également proposés aux personnes extérieures. Ces moments conviviaux permettent d'élargir la communauté de la MARPA et d'offrir un cadre chaleureux pour échanger autour d'un bon repas.

Cette ouverture sur l'extérieur reflète l'engagement de la MARPA à être un véritable lieu de vie et d'échange, ancré dans son territoire.





SORTIR

Office de Tourisme

Programme des animations du 1er semestre 2025

Informations et réservations auprès de
Lauragais Tourisme au 05 62 57 09 68 ou
accueil@lauragais-tourisme.fr

<p>24 JANV. 18H30</p>	<p>NUIT DE LA LECTURE Balade contée nocturne le long du canal du Midi en collaboration avec la Minoterie à Gardouch <i>Gratuit - Sur inscription</i></p>	<p>17 MAI. 14H À 18H</p>	<p>MOULIN EN FÊTE Animations au Moulin à six ailes de Nailloux (ferme pédagogique, ateliers pain, visites du moulin...) dans le cadre de la Journée Européenne des Moulins. <i>Gratuit.</i></p>
<p>15 FÉVRIER 9H30</p>	<p>FÊTE DES ZONES HUMIDES Balade commentée autour du lac (5km) en collaboration avec A. Danesin, Responsable du Département Patrimoine Naturel des Terres du Lauragais au Lac de la Thésauque (Montgeard/Nailloux) <i>Gratuit - Sur inscription</i></p>	<p>24 MAI. 10H</p>	<p>BALAD'ORCHIDÉES Balade photo pour découvrir les essences d'orchidées dans le cadre de la Fête de la Nature à Vallègue. <i>Gratuit - Sur inscription</i></p>
<p>20 FÉVRIER 14H</p>	<p>VISITE DU PARC ÉOLIEN & PHOTOVOLTAÏQUE Avignonet-Lauragais <i>5€/pers - Sur réservation</i></p>	<p>24 MAI. 14H</p>	<p>10 ANS DE L'ESCAL Rallye découverte familial en compagnie de Pépé Gaston au départ de la Médiathèque à Nailloux. <i>Gratuit - Sur inscription</i></p>
<p>29 MARS 10H</p>	<p>RANDO ACCOMPAGNÉE "NATURE & PATRIMOINE" de 4km à la découverte des oiseaux en compagnie de Nature en Jeux à Prunet / Saussens <i>7€/adulte et 5€/enfant - Sur inscription</i></p>	<p>14 JUIN. 10H</p>	<p>RANDO ACCOMPAGNÉE "NATURE & PATRIMOINE" 14km de marche le long de la "Boucle du Télégraphe" à Villefranche-de-Lauragais <i>7€/adulte et 5€/enfant - Sur inscription</i></p>
<p>23 AVRIL 14H</p>	<p>VISITE DU PARC ÉOLIEN & PHOTOVOLTAÏQUE Avignonet-Lauragais <i>5€/pers - Sur inscription</i></p>	<p>5 JUILLET. 18H</p>	<p>GUINGUETTE AU MOULIN Soirée conviviale avec foodtrucks, buvette et musique au pied du Moulin à six ailes à Nailloux !</p>
<p>24 AVRIL 11H</p>	<p>NATUROLAC "SPÉCIAL INSECTES" Ateliers nature 3-6 ans. Lac de la Thésauque (Montgeard/Nailloux) <i>5€/enfant - Sur inscription</i></p>		



Visites & atelier pain au Moulin à six ailes pendant les vacances scolaires (Zone C) du lundi au vendredi à 16h. Places limitées, sur inscription – 5€/participant.



Toute l'année, le **Comptoir d'Isatis**, situé à Nailloux Outlet Village, propose des spécialités locales et des produits issus des circuits-courts, ainsi que des souvenirs et des produits emblématiques de notre région.



Scannez le QR Code pour découvrir le catalogue de Noël !




SIÈGE ADMINISTRATIF


 73, av de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais

Tél. 05 31 50 45 50

Mail : accueil@terres-du-lauragais.fr

PÔLES DE PROXIMITÉ

 Secteur Caraman
7, av du 8 mai 1945 - 31460 Caraman

 Secteur Nailloux
4, avenue de Saint-Léon - 31560 Nailloux

www.terres-du-lauragais.fr

SUIVEZ-NOUS

